

Formation continue des animateurs et directeurs ACM 2020

Protection de l'enfant et posture éducative adaptée en ACM

Si vous vous posez certaines de ces questions : que faire en cas de suspicion de maltraitance, de carences éducatives sur un enfant accueilli sur mon centre ? c'est quoi exactement les VEO (violences éducatives ordinaires) ? en tant qu'animateur, est-ce que j'ai une posture éducative adaptée avec les enfants ? en tant que directeur, est-ce que mon équipe a une posture éducative adaptée ? Si oui, venez partager cette journée pour avoir des réponses et ouvrir votre regard sur l'enfant et le rôle de l'adulte.

Public	Animateurs et directeurs
Nombre de places	12
Durée	1 journée
Date	Mercredi 30 septembre 2020
Lieu	DDCSPP Belfort, Place de la Révolution Française
Organisation	8h45-16h30 (<i>Repas à la charge des participants</i>)
Intervenant(s)	N. Delaître (responsable du Pôle Protection de l'Enfance du Conseil Départemental et de la CRIP-Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) E. Ménissier (Conseillère technique et pédagogique Jeunesse-DDCSPP)



Objectifs de la formation

- connaître le Pôle Protection de l'Enfance du Conseil Départemental ainsi que la CRIP et ses missions
- avoir des éléments de connaissance sur les notions d'enfance en danger, maltraitance...
- savoir comment agir en cas de constat d'une situation préoccupante
- être sensibilisé à la question des Violences Éducatives Ordinaires et leurs conséquences sur le développement des enfants
- connaître le cadre légal relatif à la posture éducative attendue aujourd'hui au sein de la famille et en accueil collectif = la bientraitance
- réfléchir à des objectifs pédagogiques et actions concrètes pour une posture éducative adaptée sur son accueil

Contenu/méthode

Méthode : alternance d'apports et de temps d'échanges

Une grande partie du contenu sera alimenté par vos expériences et pratiques. Il sera réfléchi et discuté en grand groupe.

Contenu :

- Présentation du Pôle Protection de l'Enfance du Conseil Départemental et de la CRIP
- Définitions et cadre légal
- Définitions et échanges autour des VEO (Violences éducatives ordinaires), dont :
 - Châtiments corporels
 - Violences psychologiques (Douce violence)
- Apports sur les conséquences des VEO sur le développement des enfants (notamment au regard des dernières découvertes en neurosciences)
- Définition et échanges autour de la maltraitance institutionnelle
- La posture éducative adaptée = définition de la bientraitance
- Ce que dit la loi
- Responsabilité de l'équipe pédagogique, échange autour de la question des interdits
- Les moyens et outils pour agir sur sa pratique et son accueil
- Petit temps de travail : réfléchir à la déclinaison concrète d'un objectif de posture éducative bienveillante en actions

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La formation ne pourra être maintenue en dessous de 7 participants.

Inscription en ligne uniquement.

Renseignements : Estelle Ménissier 03 84 21 98 65 estelle.menissier@territoire-de-belfort.gouv.fr